



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 26 mars 2009**

Etaient présents :

Collège A :

- M. Nouredine BOUHADDI
- M. Patrick GIRAUDOUX
- M. Jacques JULLIAND qui a reçu procuration de M Nicolas CHAILLET
- M. Mickaël KNORR
- M. Jean-Michel QUENARDEL

Collège B :

- M. Jean Pascal ANSEL
- M. Abderrazzak KDAMIRI qui a reçu procuration de M. Oussama BARAKAT
- M. M. Bruno TATIBOUET
- M. Jérôme SALVI qui a reçu procuration de M. Franck BERGER
- Mme Anne Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- M. Gilles BOSSUET
- M. Marc DAZIN
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- Melle Charline BULLE qui a reçu procuration de Melle Anaïck SAUGET

Personnalités extérieures

- Mme Christine BOURQUIN MIGNOT.

Membre de droit

- Mme Dominique FLAMMARION

Excusés :

- Mme Sophie FONQUERNIE
- Mme Antoinette GILLET
- Mme Joëlle SCHIRRER
- M. Bernard SERTOUT
- M. Boris VANNIERE

M. KADMIRI ouvre la séance à 14 heures.

Il informe les membres du conseil du décès de M. TRIPARD, membre du Conseil et représentant le MEDEF, le 15 janvier dernier.

M. KADMIRI soumet à l'approbation des membres du conseil le procès verbal de la séance du 26 novembre 2008. Monsieur JULLIAND demande que la phrase : "Monsieur JULLIAND ajoute que 900 emplois dans la recherche devraient être également supprimés (CNRS....)".

Soit remplacée par:

"Monsieur JULLIAND ajoute que 900 emplois dans la recherche et l'enseignement supérieur devraient être également supprimés (CNRS....)".

Cette modification apportée, le procès verbal est approuvé par 18 voix pour et 2 abstentions.

Avant de commencer l'examen des questions mises à l'ordre du jour, Monsieur BOSSUET demande un point sur le mouvement de grève à l'UFR Sciences et Techniques.

M. KADMIRI indique que l'UFR ST en est à sa 2^{ème} semaine de suspension des cours (hormis les TP, les masters, les préparations aux concours, les licences professionnelles).

La majorité des étudiants en masters étant actuellement en stage, les votes sont principalement le fait des étudiants en licence ...

Si le vote prévu demain n'est pas significatif en ce qui concerne le nombre de votants, il sera reconduit lundi.

Il fait part également de son refus quant à l'occupation d'un amphithéâtre pour la nuit et de son acceptation d'ouvrir l'amphithéâtre jeudi et vendredi jusqu'à 22 heures avec présence de deux vigiles.

M. KADMIRI déclare enfin qu'il n'y aura pas de diplôme au rabais et que tous les cours seront rattrapés.

M. BOSSUET précise que les étudiants ne doivent pas être rendus responsables et que l'on déconnecte le mouvement étudiant de son contexte. Il attend la prise de position du Président.

M. KADMIRI indique que les directeurs des UFR Sciences ont programmé des cours sur le mois de juillet. D'autre part, il semblerait que les étudiants manquent d'information sur la poursuite du mouvement.

M. BOSSUET précise que ceux qu'il a rencontrés sont très bien informés et que le dernier vote (847 votants sur 2399 étudiants) est un succès.

M. KADMIRI fait part du vandalisme rencontré en lettres mais précise que les étudiants de sciences sont des étudiants responsables.

M. GIRAUDOUX demande combien de jurys du 1^{er} semestre se sont réunis.

M. DAZIN a reçu 25% à 30% des notes.

M. GIRAUDOUX confirme que c'était le mot d'ordre donné, que 70% des enseignants s'y tiennent et que le blocage des notes fait que les diplômes ne peuvent être délivrés.

M. DAZIN fait remarquer que le blocage des notes va porter préjudice au travail de scolarité et qu'il serait préférable de donner les notes sans signer les procès verbaux.

M. ANSEL suggère que les notes soient données par souci des collègues...

M. KADMIRI fait remarquer que le travail, engendré par ce mouvement, est toujours supporté par le personnel IATOS et que les enseignants sont peu présents.

M. TATIBOUET rétorque qu'il faut relativiser car les enseignants aussi sont mobilisés.

M. SALVI demande si les enseignants doivent rattraper leurs cours.

M. KADMIRI répond que les heures devront être rattrapées.

M. JULLIAND demande si un vote pour les enseignants doit être organisé, la grève étant très peu suivie.

M. SALVI répond qu'un sondage est en cours pour un choix entre la grève des enseignements ou la grève administrative.

M. DAZIN fait remarquer que le mouvement ne doit pas opposer les personnes mais les réunir.

M. GIRAUDOUX revient sur le problème des notes et demande que le Directeur s'engage...

M. KADMIRI propose de demander aux directeurs de département et aux responsables de filière de remonter les notes en sachant qu'il n'y aurait pas de signature de PV et en conséquence pas d'affichage.

La proposition de M. KADMIRI est mise au vote:

- Pour la transmission des notes : 15
- Contre la transmission des notes : 5
- Abstention : -

La proposition est adoptée.

Mme FLAMMARION présente le projet de DBM qui doit être soumis au Conseil d'Administration de l'Université le 12 mai 2009.

Cette DBM porte sur

- Les recettes nouvelles
- Les virements de masse entre les charges de fonctionnement, de personnels, de cours complémentaires et d'investissement
- Les reports exceptionnels
- Les réductions budgétaires consécutives à des recettes prévisionnelles en baisse.

Les demandes sont présentées par rubriques (recettes nouvelles, dotations, virements, reports) et reprises dans un tableau récapitulatif joint en annexe.

La majorité des reports sont des crédits du quadriennal versés tardivement en 2008, et les modifications de recettes et de dotations sont dues principalement à la création du C.F.A SUP.

M. BOSSUET et GIRAUDOUX font remarquer le reliquat important de crédits dans les écoles doctorales.

M. KADMIRI lit la lettre explicative de M. LANTZ Directeur de l'école doctorale SPIM.

M. QUENARDEL rappelle sa demande de report de crédits pour l'hébergement des apprentis qui lui a été refusée l'an passé (5 000€).

M. KADMIRI lui fait remarquer qu'une avance de 6000€ lui avait été consentie et qu'elle ne lui a pas été reprise ce qui fait que le non remboursement a en fait été supporté par le CR 200.

La proposition de DBM est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

M. KADMIRI fait le point sur la campagne emploi :

Le ministère avait réclamé la restitution de 200 postes dont 8 à l'Université de Franche-Comté, un complément de dotation de 45000€ étant versé en une fois par poste restitué.

Les Universités ont toutes restitué des postes IATOS de catégorie C

L'Université de Franche-Comté a restitué 8 postes IATOS dont 2 de l'UFR ST.

Le Président s'est engagé à verser 45 000€ pour le poste de jardinier et 45 000€ pour le poste de peintre.

M. BOSSUET indique que de nombreuses Universités ont refusé et ont laissé le Ministère choisir.

M. KADMIRI poursuit avec la publication des postes d'enseignants chercheurs :

- La transformation d'un poste de MCF en IGR à FEMTO a été réalisée par échange de poste avec l'IUFM, ce qui fait que la 26^{ème} section améliore son potentiel recherche.
- Deux postes de MCF en 30^{ème} section ont été redéployés : un en 27^{ème} et un en 67-68^{èmes} sections
- Le Président souhaitait récupérer le chapeau de PR de M. STRICKER. L'UFR ST conserve le chapeau cette année mais doit prendre note de cette restitution à venir.
- Le poste de Mme Filiatre (31^{ème} section) a été rendu pour le mésocentre, il a été échangé avec un poste de l'IUFM, là encore le potentiel de recherche est augmenté en 67^{ème} et 68^{ème} sections.
- M. KADMIRI demande au Président de mettre à disposition de l'UFR ST un poste d'ATER ce qui permettrait, après passage à l'autonomie financière de recruter un personnel suivant les besoins.
- La 66^{ème} section bénéficiera d'un poste d'ATER "tournant" qui permettra de recruter un IGE ou IGR contractuel.

M. GIRAUDOUX demande si ce poste sera permanent.

M. KADMIRI répond que ce sera selon nos souhaits.

En ce qui concerne les personnels IATOS, M. KADMIRI fait part de la promotion de Mme MONNEY dans le corps des IGE et de la nomination en qualité de personnels stagiaires, suite à leur inscription en liste complémentaire aux concours ADT, de M. GRONDA et Mme MEKNI.

Il informe également de l'accord du Ministère pour la transformation du poste TECH en poste ASI et du poste IGR en IGE (transformations demandées par UTINAM).

Les autres postes IATOS demandés au concours ont été retenus.

M. SALZENSTEIN fait remarquer que si tous les postes IATOS de catégorie C sont supprimés, la recherche va en souffrir...

M. BOSSUET ajoute que le contexte général va vers la réduction drastique du nombre de postes.

M. KADMIRI répond que si l'on ne peut plus créer de postes, il faut essayer au moins de les conserver.

M. GIRAUDOUX dit qu'il ne faut pas mettre les IATOS d'un côté et les enseignants de l'autre.

M. BOSSUET précise que les IATOS ne font plus grève pour cause d'argent, qu'il ne faut pas sacrifier la catégorie C et que l'on va vers la contractualisation des catégories C.

M. JULLIAND s'interroge sur le fait, pour l'Université, de répondre ou non au Ministère quant aux suppressions de postes.

M. KADMIRI explique que si le conseil n'avait pas répondu au Ministère pour la suppression des postes, il n'y aurait pas eu de campagne emploi.

M. KADMIRI fait un point rapide sur le flux étudiants qui semble se stabiliser (-0,5% en janvier et +0,7% aujourd'hui).

A partir de 2010, et compte tenu de la réforme des études en SMP, les étudiants ayant échoué devront s'orienter à l'extérieur. L'UFR ST pourrait donc bénéficier d'une centaine d'étudiants supplémentaires.

Questions diverses:

M. KADMIRI demande aux membres du conseil de voter pour :

- L'attribution d'une somme de 3000€ pour le Noël 2008 des enfants du personnel (accord donné par la commission des finances vu l'urgence)
- L'attribution de 18 bourses de 300€ aux établissements scolaires et de 10 prix de 500€ pour le concours "Faites de la science"

Le Conseil vote pour ces deux demandes à l'unanimité.

M. SALZENSTEIN souhaite que le Conseil réfléchisse au problème posé par la fermeture éventuelle du CASUB. La difficulté est liée au refus de versement des 48 000€ de subvention de l'Université, bien que le Président se soit engagé à ne pas toucher au CASUB.

Le CROUS devait faire une proposition et ne l'a jamais faite.

Le CNRS verse également une subvention, mais dénoncera la convention si l'Université ne finance plus.

Six personnes travaillent au CASUB à temps partiel.

M. KADMIRI répond que si le restaurant ferme, les personnels seront placés dans les composantes. Le Directeur du CROUS devait faire des propositions mais uniquement sur la livraison des repas, il ne reprendrait pas le personnel.

M. BOSSUET affirme que le Président a décidé de mettre fin au CASUB sans en informer le comité de gestion en supprimant la subvention. Il souhaite en connaître les raisons.

M. KADMIRI répond que c'est parce qu'il n'est plus rentable et que la qualité des repas a baissé, malgré un prix élevé. Néanmoins, si la qualité des repas s'améliore avec un autre prestataire par exemple, il pourrait être envisagé le maintien du restaurant une année test supplémentaire en attendant de trouver une solution pérenne.

La séance est levée à 17h30.

Le Directeur

La secrétaire de séance

A. KADMIRI

D. FLAMMARION